

Descriptif produit

Marketing & Communication by Hiscox permet de protéger les professionnels de la communication, du marketing, de la création graphique, de la publicité et de l'organisation d'événements contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions qu'ils pourraient commettre dans le cadre de leur activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de leur entreprise face à des risques majeurs.

L'assurance responsabilité civile professionnelle permet de prendre en charge au titre de la garantie : les frais de défense, les dommages et intérêts, les frais additionnels.

Cibles

✓ Ce produit s'adresse aux **professionnels du marketing et de la communication** exerçant les activités suivantes :

- Publicité
- Communication
- Organisation d'événements
- Relations publiques
- Télémarketing / centres d'appels
- Marketing direct
- Promotion de ventes
- Identité visuelle, graphisme

Garanties

- **La violation des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)**
(Exemple de mise en cause : L'assuré est mis en cause à la suite de la création d'un logo proche d'un logo déjà existant. On lui réclame des dommages et intérêts.)
- **La divulgation d'informations confidentielles**
(Exemple de mise en cause : Un client met en cause la responsabilité de l'assuré dans la diffusion d'informations confidentielles sur un nouveau produit avant son lancement. Il réclame des dommages et intérêts.)
- **La perte et la destruction de données**
(Exemple de mise en cause : L'assuré commet une erreur dans sa méthode d'archivage des documents et en égare une partie. Le propriétaire des documents perdus lui demande de prendre en charge les frais de reconstitution des données.)
- **Les fautes professionnelles, erreurs ou omissions**
(Exemple de mise en cause : Une erreur dans le planning de réservation d'un espace radio engendre la non diffusion d'une campagne publicitaire dans les délais. Le client réclame l'indemnisation de son préjudice.)
- **L'atteinte à la vie privée**
(Exemple de mise en cause : A la suite d'une campagne de télémarketing, une plainte est déposée à l'encontre de l'assuré pour harcèlement téléphonique d'un téléacteur.)
- **Les retards accidentels dans la prestation**
(Exemple de mise en cause : L'assuré réserve pour son client des espaces radio pour la diffusion d'une publicité. Le chef de projet en charge du dossier est immobilisé et les clips audio ne sont pas prêts à temps. Le client décide de se retourner contre l'assuré pour obtenir l'indemnisation de la perte de revenu consécutive à la non diffusion.)
- **Le dénigrement**
(Exemple de mise en cause : Dans le cadre d'un site Internet développé pour un client, un rédacteur prestataire critique une entreprise concurrente sans fondement. Le concurrent porte réclamation et demande des dommages et intérêts.)
- **Les produits non-conformes ou défectueux**
(Exemple de mise en cause : L'assuré conçoit à titre publicitaire des porte-clés dont la forme est dangereuse pour les enfants. Il omet d'en informer le public concerné. Les parents des victimes se retournent contre lui.)
- **L'atteinte à la réputation**
(Exemple: Suite à un litige avec un de vos clients, nous payons les frais nécessaires à la restauration de votre image, endommagée à la suite de propos négatifs tenus publiquement par votre client)
- **L'endommagement ou la destruction de votre site web à la suite d'un piratage.**
(Exemple: En cas de piratage, nous vous remboursons les frais liés à la restauration et à la remise en route de votre site web)
- **La perte ou la destruction de vos données et de celles de vos clients**
(Exemple: L'installation d'un nouveau logiciel provoque une perte de données. Vous devez faire appel à un prestataire extérieur pour reconstituer les données perdues. L'entreprise victime demande une indemnisation des frais engendrés.)

Le contrat Marketing & Communication by Hiscox couvre également l'assuré pour la publicité comparative illicite, les dommages aux biens confiés, les fautes intentionnelles ou la malveillance des préposés, la transmission accidentelle de virus, les manquements contractuels, la diffamation.

Avantages

- **Aucune sous-limite en RC professionnelle**
Très souvent les contrats du marché prévoient des sous-limites pour les dommages immatériels consécutifs ou non, les frais de retrait ou les frais de reconstitution des médias. Hiscox n'applique pas de sous-limites, l'assuré est couvert pour tout type de sinistre garanti jusqu'à épuisement du montant total de la garantie RC professionnelle souscrite.
Exemple : Dans un contrat classique avec un montant de garantie total de 150.000 € et une sous-limite à 30.000 € sur les dommages immatériels, un assuré qui commettrait une erreur ou une faute entraînant ce type de dommages ne serait pas couvert au-delà de 30.000 € alors que ce poste constitue l'essence même de la garantie RC professionnelle. Si l'assuré possède un contrat Hiscox avec le même montant de garantie total, le sinistre sera pris en charge jusqu'à 150.000 €.
- **Sinistres - Intervention en amont et volonté de règlement amiable**
Traditionnellement, les assureurs attendent une réclamation formelle pour intervenir. La spécificité d'Hiscox consiste à tout mettre en œuvre lors d'un litige pour en obtenir le règlement amiable et le désamorcer afin d'en limiter le montant et ainsi de préserver les relations commerciales de l'assuré. Une équipe de spécialistes conseille et accompagne l'assuré dans la définition de la meilleure stratégie et le choix, si nécessaire, des avocats et experts les plus adaptés. Nos équipes interviennent également à l'international grâce au soutien de notre réseau d'experts et d'avocats.
- **Garantie monde entier USA / Canada**
Garantie de base : En général les contrats d'assurance classiques excluent les sinistres qui surviennent aux USA / Canada. Hiscox raisonne différemment, ce n'est pas le lieu de survenance qui est pris en compte mais la loi / la juridiction applicable. Ainsi un sinistre qui surviendrait aux USA mais serait jugé en Belgique entre dans le cadre de la garantie Hiscox.
Extension de garantie USA / Canada : L'extension de garantie USA / Canada permet à l'assuré d'être couvert en cas de sinistre lorsque la loi / la juridiction applicable est celle des USA ou du Canada.

Pourquoi souscrire ?

- **Même en étant irréprochable vous pouvez être mis en cause**
Il n'est pas nécessaire d'être responsable d'un sinistre pour être mis en cause. Exemple : Vous réalisez une campagne pour un client. Celui-ci mécontent du résultat vous attaque alors que vous avez parfaitement respecté son brief. Il est alors essentiel de posséder une couverture responsabilité civile professionnelle à même de prendre en charge les frais de défense pour ne pas avoir à en faire l'avance. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine du marketing et de la communication, où il est important d'être accompagné par des avocats / experts spécialistes du secteur et où les frais peuvent rapidement s'avérer élevés.
- **Vos relations commerciales sont la base de votre activité, vous devez tout faire pour les préserver**
En cas de désaccord vos clients attendent de vous des solutions. Un assureur qui n'intervient qu'après réclamation officielle pour payer le montant d'un préjudice oublie que votre client est votre fonds de commerce et que ce type d'affaire met à mal vos relations commerciales. Hiscox intervient en amont, dès que vous avez connaissance d'un fait susceptible d'engager votre responsabilité afin d'éviter la judiciarisation du litige et de préserver votre réputation.
- **Maîtrisez-vous les risques auxquels peuvent vous exposer vos prestataires ?**
Dans le cadre de certaines prestations vous pouvez être amené(e) à faire appel à divers prestataires (agences, graphistes etc.), vous pouvez donc être mis en cause en cas d'erreurs de leur part.
- **Vos employés peuvent être une menace pour votre entreprise**
Parce que vous ne pouvez pas contrôler votre personnel en permanence vous devez donc protéger votre entreprise des éventuelles erreurs qu'ils pourraient commettre et qui pourraient avoir des répercussions désastreuses sur la pérennité de votre société.
- **Vous avez besoin d'un assureur spécialiste de vos métiers et d'un contrat sur mesure**
Depuis près de 30 ans, le groupe Hiscox a développé un savoir-faire spécifique destiné à couvrir la responsabilité civile professionnelle des acteurs du Marketing et de la Communication. Hiscox assure 4 des 5 plus grands groupes publicitaires internationaux et accompagne aussi bien les sociétés en création que les multinationales.
- **La RC professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise**
L'assurance responsabilité civile professionnelle n'est pas réservée aux grandes entreprises. L'intensité des sinistres n'est pas proportionnelle au chiffre d'affaires de l'assuré. Il est donc important de s'assurer pour des montants suffisants, sous peine de mettre en péril l'avenir de son entreprise.